



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

DEC 3 - 1979

UN/DA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

S/13651  
27 novembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 27 NOVEMBRE 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

A la demande du Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud,  
M. R. F. Botha, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte d'une  
lettre qu'il a adressée à Votre Excellence le 27 novembre 1979.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme  
document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent,

(Signé) Adriaan EKSTEEN

Annexe

Lettre datée du 27 novembre 1979, adressée au Secrétaire général par le  
Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud

Après les consultations sur la zone démilitarisée proposée à la frontière septentrionale du Sud-Ouest africain/Namibie que Votre Excellence a convoquées à Genève du 12 au 16 novembre 1979, M. Sam Nujoa, dans des déclarations à la presse et dans des interviews, a tenu notamment les propos suivants :

"La SWAPO s'oppose vivement à l'idée sinistre de désarmer ses combattants de la liberté en Namibie ou de les transférer de leur chère et seule patrie dans les pays voisins..."

Nous avons combattu l'ennemi qui occupe certaines parties de notre pays dont personne n'a le droit de nous chasser. Sur tous ceux qui tenteraient de le faire et qui viendraient à portée de nos armes, nous ouvrirons le feu."

(Cela comprendrait donc le GANUPT dans l'exercice de ses fonctions de surveillance).

En réponse à la question : "En d'autres termes, toutes ces discussions ici à Genève représentent une perte de temps?", il a répondu "Certainement, c'est exact, si je peux le dire".

Il a ensuite essayé de justifier cette affirmation :

"Il est certain que je ne peux répondre par l'affirmative lorsque vous me demandez si la SWAPO quitte Genève avec de grandes espérances. Notre espoir est de poursuivre la lutte armée de libération, de même que les luttes politiques et les luttes diplomatiques..."

A propos de sa récente visite à Moscou, il a déclaré :

"Eh bien, l'Union soviétique a toujours soutenu le peuple opprimé de Namibie en particulier, et les autres peuples d'Afrique australe en général. Elle a réaffirmé son plein appui à notre lutte."

Les déclarations qui précèdent sont révélatrices. Tout d'abord, elles confirment ce que l'Afrique du Sud a depuis longtemps discerné, à savoir que la SWAPO est, dans sa philosophie et dans ses objectifs, une organisation anti-démocratique qui use instinctivement de la violence pour atteindre ses buts. En outre, dans sa recherche de solutions violentes, elle est appuyée par l'Union soviétique, membre permanent du Conseil de sécurité, dont la fonction principale est de maintenir la paix et la sécurité. Ces déclarations, qui ont été faites dans l'enceinte du Palais des Nations Unies à Genève, dénotent le mépris dans lequel la SWAPO tient les efforts déployés par les cinq gouvernements occidentaux, l'Organisation des Nations Unies et d'autres parties qui recherchent consciencieusement la paix et dont les efforts sont rejetés avec dédain. Elles

confirment que lorsque la SWAPO proteste de son désir de participer pacifiquement au processus d'application d'un projet de règlement pour le Sud-Ouest africain/Namibie, elle ne saurait être prise au sérieux. Elles montrent que la SWAPO n'a aucune intention de respecter la stipulation figurant dans la proposition des cinq puissances occidentales (S/12636) auxquelles elle est supposée avoir donné son accord, à savoir qu'au moment de la cessation de tous les actes d'hostilité, les forces armées de la SWAPO seraient consignées dans leurs cantonnements et que, par la suite,

"des dispositions seraient prises afin que le personnel de la SWAPO, se trouvant en dehors du Territoire, rentre paisiblement en Namibie par des points d'entrée désignés dans le but de participer librement au processus politique."

Les dernières déclarations de M. Nujoma font en outre planer sur l'initiative actuelle une atmosphère lourde de soupçons et elles ont de graves conséquences pour notre tentative de régler la situation au Sud-Ouest africain/Namibie de manière pacifique. Elles montrent que la SWAPO n'a pas abandonné son parti systématique de recours à la violence contre le peuple du Sud-Ouest africain/Namibie. Vous vous rappellerez que le 26 février 1978, M. Nujoma a dit :

"La question du gouvernement par la majorité noire est exclue. Nous ne luttons même pas pour le gouvernement par la majorité, nous luttons pour saisir le pouvoir en Namibie au profit du peuple namibien. Nous sommes des révolutionnaires. Vous pouvez parler à Kapuuo, Kerina et à tous ces réactionnaires du gouvernement par la majorité, mais pas à la SWAPO."

(M. Kapuuo a été par la suite assassiné par la SWAPO).

Puisque ces déclarations ont suivi les consultations que Votre Excellence a convoquées à Genève et qu'elles ont des incidences si évidentes sur le processus de règlement que vous encouragez, je serais heureux de savoir quelle est votre position à l'égard des propos tenus par le dirigeant de la SWAPO.

J'estime que tous ceux qui croient à la solution pacifique de situations de conflit, et en particulier à la paix au Sud-Ouest africain/Namibie, doivent avoir connaissance de ces déclarations préoccupantes. En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères,

R. F. BOTHA

-----